

**NOTE**

*A l'attention du Secrétariat du CNIS  
S/c du Directeur Interrégional des Antilles-Guyane*

Dossier suivi par :  
Sylvia URGEN  
Tél. : 05 96 60 73 51  
Fax : 05 96 60 73 50  
Mél : [Sylvia URGEN](mailto:Sylvia.URGEN@insee.fr)

Fort de France, le 20 mars 2014  
N° 214/ SR972-DIR / SU

Objet : Enquête IVQ, compte rendu de la réunion de la commission d'opportunité locale du 17 février 2014

Compte-rendu de la commission régionale chargée de rendre un avis d'opportunité sur l'enquête régionale « Information et Vie Quotidienne (IVQ) » en Martinique.

L'instance régionale a été constituée pour émettre un avis sur l'opportunité de la réalisation de l'enquête mentionnée en objet.

Elle était composée de représentants des services de l'État, d'une collectivité territoriale et des organismes de formation.

Représentation des services de l'État :

- Sous-préfecture de la Cohésion sociale (Mme N. TOUATI)
- Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (Mme V. FLAMAND)
- Direction des Entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (M. L. BATBY)

Représentation des Collectivités :

- Conseil Général (Mme C. GELIE)

Représentation des organismes de formation :

- Régiment du Service Militaire Adapté (Chef de Bataillon S. BOYER)
- Organisme paritaire collecteur agréé OPCALIA (Mme J. ELISABETH)

L'instance s'est réunie le lundi 17 mars 2014, dans les locaux de l'Insee, en commission pour émettre un avis sur l'opportunité locale de l'enquête.

En introduction, le chef du Service régional, Mme Sylvia URGEN, rappelle la pertinence de cette réunion par rapport au dispositif national d'agrément du Conseil National de l'Information Statistique. Plus que jamais, dans un contexte budgétaire contraint, l'intérêt doit être explicite au niveau local pour appuyer le financement engagé par le ministère de l'outre-mer.

Mme Pascale PIETRI-BESSY, la chef du projet statistique IVQ Martinique, a présenté l'enquête, en la situant dans le dispositif existant : l'architecture du questionnaire, les différents modules dont le module d'orientation et les caractéristiques de l'édition de 2014. Les opérations IVQ sont construites pour garantir la comparabilité spatiale et temporelle, notamment avec les éditions précédentes de 2004 et 2006-2007 pour la Martinique. Dans ce contexte, les adaptations doivent toujours être pensées de manière à réduire les biais culturels ; des exemples concrets ont été présentés, tirés des contextes régionaux : liste de courses pour une voisine mais livreur en métropole. Concrètement, les questionnaires sont adaptés à chaque territoire sur les mêmes thèmes. Compte tenu du calendrier contraint entre la décision et la réalisation, ce travail a été réalisé en interne, tirant profit des différentes opérations conduites sur tous les territoires : la métropole puis la Martinique, la Réunion, la Guadeloupe, la Guyane et plus récemment, Mayotte en 2012-2013. En 2014, l'enquête sera réalisée dans un seul DOM, la Martinique.

Le but est de disposer d'une seconde mesure des compétences des adultes, 8 ans après la précédente enquête afin de documenter des politiques départementales de lutte contre l'illettrisme.

Le chef du Département Études et Diffusion au Service régional, Nicolas PRUD'HOMME, a rappelé les principaux résultats de l'enquête de 2006-2007. Compte tenu de la structuration de l'enquête, la population est divisée en deux catégories : d'une part ceux qui n'ont pas de difficultés dans les domaines fondamentaux de l'écrit, d'autre part les autres qui rencontrent des difficultés. L'écart global avec la métropole est d'environ deux points. Ainsi, 8 % de la seconde catégorie a réussi moins de 40 % des exercices du module ANLCI (module bas) en Martinique ; ce niveau représente 7 % des personnes en métropole. Si on y ajoute la part des personnes en difficulté assez fortes, c'est 15 % de la population qui est concernée en Martinique et 12 % en métropole. Parmi ces personnes en difficultés graves ou assez fortes, 14 % seraient en situation d'illettrisme en Martinique en 2006-2007 et 9 % en métropole en 2004.

L'exploitation des données de la prochaine enquête devrait être assurée par Philippe CLARENC, chargé d'études, présent à cette réunion.

Le calendrier de l'enquête a été présenté par le chef du Département Statistique, Bertrand AUMAND. La collecte sera réalisée sur la période d'avril à décembre 2014. En conséquence, la formation des enquêteurs a déjà débuté. Après les traitements post-collecte au 1<sup>er</sup> semestre 2015, l'exploitation des résultats est envisagée pour une première publication au mois de décembre 2015.

Les échanges qui ont suivi ont été riches car la plupart des participants représentaient des partenaires financiers de l'Insee pour la réalisation de l'extension régionale de l'enquête IVQ de 2006-2007. Dans ce cadre, ils ont pu participer activement à l'exploitation et à la diffusion des résultats.

L'expression des participants a très vite été dans le consensus sur la pertinence de l'enquête pour répondre aux préoccupations régionales car c'est la seule source disponible même s'il existe d'autres dispositifs d'approche sur le terrain, comme les décrocheurs solaires, les « JDC » opération pilotée par les Forces armées (institution non représentée) ou « 1001 lettres » piloté par OPCALIA auprès des salariés. L'enquête IVQ qui reprend les normes de référence ANLCI présente l'avantage d'être déployée sur l'ensemble de la population. C'est le seul moyen d'avoir des données en population générale, non parcellaires comme peuvent l'être les données des autres dispositifs mentionnés ci-dessus. L'ensemble des représentants a souligné l'importance de disposer de tels résultats. Mme TOUATI a notamment insisté sur le fait qu'avant IVQ 2006-2007, les chiffres les plus étonnants circulaient (50 % de la population aurait été en situation difficile ou grave face à l'écrit). IVQ 2006-2007 a ainsi permis d'éclairer le débat. Elle espère donc qu'IVQ 2014 permettra de mesurer les effets des politiques conduites, et notamment d'évaluer l'objectif d'une réduction de moitié de l'écart entre le taux d'illettrisme de la métropole et celui de la Martinique (écart qui était donc de 5 points dans le passé).

L'instance a insisté sur la nécessaire clarification de la différence entre le taux d'illettrisme et la proportion de la population en grande difficulté. Par ailleurs, pour cette dernière, il y a des différences observées sur les chiffres communiqués ; pour certains 13 %, pour d'autres 15%. Tous insistent sur l'importance de soigner la communication lors des résultats à venir.



Mme Pascale PIETRI-BESSY souligne que l'enquête IVQ n'a pas pour seul objet le calcul du taux d'illettrisme mais qu'elle permet au-delà de donner une appréciation générale des compétences de base et de leur maîtrise sur l'ensemble de la population, y compris pour les personnes qui disposent d'un niveau bien supérieur à la moyenne. La qualité des résultats est garantie par le respect des protocoles, lesquels permettent tout à la fois de produire des données fiables tout en respectant les enquêtés (nécessité de les isoler afin de garantir une mesure non biaisée et de ne pas les mettre en situation délicate vis-à-vis de leur entourage).

Le financement de cette enquête par la DéGéOM est relevé comme un signal fort de son intérêt. Cela l'inscrit dans une démarche de pérennité, couvrant spécifiquement le territoire. La chef de SR souligne que cette utilité doit cependant être associée à une demande locale pour conforter le dispositif. L'échelon national n'est pas suffisant, il doit être l'écho de l'intérêt local.

Les besoins identifiés, confirmés par le bilan de la prochaine enquête, devraient être traités en surreprésentant certaines sous-populations. Cependant, la taille de l'échantillon de 2014, 2 500 personnes interrogées, ne permettra pas des exploitations très détaillées, en particuliers sur des segments fins, comme des classes d'âges détaillées.

Pour cette enquête, les préoccupations sont les suivantes :

- compenser l'absence d'observatoires sur l'illettrisme ;
- partager la même information sur le nombre de personnes en grande difficulté face à l'écrit et/ou en situation d'illettrisme ;
- disposer de données fiables pour abonder des projets financiers en annexe des négociations des demandes de financement (auprès des collectivités territoriales par exemple) ;
- avoir de l'information sur des public-cibles (exemple des « 18-26 » du SMA) afin de structurer les actions dans le domaine ;
- apporter de l'information supplémentaire sur les séniors, dans un contexte de population vieillissante en Martinique ;
- faciliter la construction des schémas locaux et adapter les dispositifs sociaux : accueil spécifique pour la gestion de dossiers administratifs, nombre d'assistants sociaux sur le terrain ;
- développer les formations spécifiques pour les populations en difficultés et mettre en place des apprentissages ;
- mieux appréhender l'écart entre le nombre de bénéficiaires potentiels et leur nombre réel. Certains des participants émettent l'hypothèse que les handicaps face à l'écrit évincent de fait certaines personnes de leurs droits, les différents services ne pouvant toujours prendre en charge les dossiers de ces personnes.

La structuration de l'enquête en modules permettra d'éclairer certaines de ces attentes. Certaines questions portent en effet sur différents aspects de la vie, fortement corrélés ; par exemple, la santé, les revenus, les formations suivies durant les cinq dernières années etc.

*En conséquence, les participants se sont prononcés pour un avis d'opportunité favorable, sans réserve, à la réalisation de l'enquête.*

Les avis par représentation figurent en annexe.

Le Chef du Service Régional



Sylvia URGEN

